



C'est avec plaisir que je viens faire le point avec vous sur la technologie que j'ai initié au Québec : l'élevage de porcs sur litière biomaîtrisée. En 2^e partie, j'aborderai les limites à l'implantation de cette technologie dans le contexte économique et politique actuel de 2002.

Vous savez, le travail sur ma ferme me laisse très peu de temps pour m'arrêter et faire le point. Avant de me présenter à vous, j'ai relu de mes anciens textes de conférences pour m'apercevoir que oui, j'avais à mon actif beaucoup d'actions et de réalisations depuis les 30 dernières années et ce, tant au plan humain avec les agricultrices qu'au plan économique avec le BEEA et la FPPQ. Également, sur le plan environnemental avec la technologie développée et mon implication dans COGENOR Lanaudière.

Malgré tout ce positivisme, depuis 2 ans, je vis un malaise profond au niveau de la production porcine et ce, même si j'aime mon métier. J'ai la ferme conviction d'avoir perdu toute forme de contrôle et de décision dans cette industrie. C'est d'ailleurs un sentiment partagé et généralisé chez plusieurs de mes confrères producteurs lanaudois.

Je travaille à cette technologie depuis 1992 et il reste encore beaucoup à faire. Comme principe directeur, j'ai voulu que cette technologie soit viable économiquement pour tout individu (homme ou femme) et applicable pour le Québec.

L'influence de mon milieu qui est un lieu touristique : St-Jean-de-Matha dans Lanaudière m'a guidé dans le choix de cette technologie. La production agricole de volaille notamment y est importante et c'est le fumier généré par celle-ci qui définit St-Jean-de-Matha de municipalité en surplus, c'est-à-dire en pénurie de terre réceptrice. Il n'était donc pas question de penser production de porc sur fumier liquide. De plus, il y avait un moratoire qui aura duré 10 ans.

C'est lors d'une visite dans un centre de recherche en Hollande que l'idée a pris forme : combiner élevage de porc avec fumier solide (compost) et commercialisation auprès de mes nombreux voisins villégiateurs et résidents.





Action

- 1992 *Premier bâtiment de recherche emplacement de 120 porcs engrais
*Permis spécial du ministre de l'environnement (moratoire)
*Site pour 2 recherches (MAPAQ-MEF-IRSST-BPR)
- 1997 *Deuxième bâtiment de recherche emplacement de 800 porcs engrais
*Prototypage échelle commerciale
*Mécanisation de l'opération brassage
*4 salles de 200 porcs de 35lbs à finition

Dans l'intervalle, suite à une autorisation permanente du MEF en 1997 et la levée du moratoire, le bâtiment 1 accueille des truies en gestation sur litière et en parc en vue de répondre à de futures normes sur le bien-être des animaux. Vous savez, en Europe présentement, c'est la question de l'heure : comment adapter l'élevage de truies confinées pour répondre aux nouvelles normes de bien-être des animaux?

Depuis 5 ans, j'expérimente moi-même ces aspects et pour atteindre la perfection, mes réponses sont trouvées sauf, que les moyens financiers nécessaires pour les adapter me manque.

COMMENT FAIT-ON DE LA LITIÈRE BIO-MAÎTRISÉE ?

- Les porcelets de 35lbs sont placés sur un lit de brin de scie frais (tremble ou bois franc) d'une épaisseur de 30 pces.
- Un premier brassage sera effectué 4 à 6 semaines après l'entrée des porcs et ce, en profondeur sur toute la surface, à l'aide d'une mini pelle mécanique.
- L'utilisation de trémie abreuvoir est nécessaire pour gérer l'eau au bâtiment et conserver une température de 50 celcius dans la litière et ainsi favoriser le compostage 'brin de scie et déjection animale »
- Tous les équipements et le bâtiment en soi sont spécialement conçus pour cette technologie : barrière ajustable, ventilation, chauffage, porte d'accès intérieure et extérieure pour chaque salle. Le brassage est un élément capital dans cette technologie.





- Il peut varier selon la quantité de porcs introduits au pi. carré de plancher.

12 pi ² /porc	*bâtiment 700 porcs emplacement *brassage 4 semaines *capacité 3 lots *compost très mature
10 pi ² /porc	*bâtiment 800 porcs emplacement *brassage 3 semaines *obligation d'ajout de copeau de bois sec entre 2 ^e et 3 ^e lot sous manutention manuelle *compost mature
8 pi ² /porc	*bâtiment 900 porcs emplacement *1 ^{er} lot brassage aux 3 semaines *ajout aux 2 semaines, copeau de bois sec *brassage aux 2 semaines *2 lots maximum *compost immature *rendement zootechnique moindre

Plus la superficie par porc au pi. carré est restreinte, plus il faut prévoir l'évaporation de la totalité des liquides produits au bâtiment soit par :

- *augmentation débit de ventilation
- *fréquence de brassage
- *ajout copeau sec (ripe)
- *chauffage

La litière ayant une température de 40 à 50 celcius permet un environnement sain et un confort nécessaire au porc. Les coûts associés à l'achat de la litière sont de l'ordre de \$3,00/porc pour une superficie de 10 pi²/porc.

Pour réussir dans cette technologie, le contrôle d'ambiance est l'élément fondamental qui permet de contrôler l'odeur et d'assurer un bon rendement zootechnique.



MADAME LISE SARAZIN PRODUCTRICE DE PORC SUR LITIÈRE BIO-MAÎTRISÉE



Le contrôle d'ambiance est très différent pour un bâtiment d'élevage sur litière qu'un bâtiment sur plancher latté « gestion liquide ». L'évaporation des liquides au bâtiment nécessite un contrôle beaucoup plus strict sur l'humidité, particulièrement en hiver. La température de la litière fournit une quantité importante de chaleur sensible au bâtiment. L'été, cette chaleur sensible est contraignante et le débit de ventilation doit être augmenté. C'est pourquoi le bâtiment doit fournir 1fois ½ plus de ventilation (150%+) que tout autre bâtiment conventionnel pour la même quantité d'animaux en présence.

A noter que les murs de mon bâtiment ont une hauteur de 12 pieds et sont tous en ciment. De plus, chaque salle donne sur une ouverture extérieure de 16 pi. X 12 pi. Obligatoire en période de canicule.

Après 10 ans d'expérimentation, voici selon mes recommandations, les 2 meilleures façons de faire l'élevage de porcs sur litière :

- A) Litière mince
Bâtiment de 12 pieds de haut
8 petites salles
Ripe sec entreposé hors porcherie (assurance-feu) avec manutention mécanique.
Tracteur chargeur frontal obligatoire
Entreposage plateforme ciment extérieure nécessaire
Produit fini= fumier solide et non du compost
Avantages normes Hacep sanitaires
Bien-être des animaux respecté

- B) Litière profonde avec 2 élevages à 10 pi²/porc
Pelle mécanique obligatoire
Tracteur chargeur frontal obligatoire
Plus difficile de satisfaire les normes Hacep sanitaire
Bien-être des animaux respecté
Avantage produit fini= compost mature
-Grande possibilité commerciale (vente du compost)
-Si compost disposé ailleurs que sur sol agricole, pas besoin de PAE et d'achat de terre agricole.
-Obligation de tenir registre des ventes de compost effectuées.

N.B. Contrairement à la croyance populaire des chercheurs dans le milieu porcin, je n'ai observé aucune présence de salmonelle depuis 10 ans.



**Colloque sur les enjeux de l'élevage porcin en Abitibi-Témiscamingue
21 novembre 2002 au Complexe Hôtelier**



Coûts

Voici un aperçu des coûts reliés à la construction du bâtiment-type pour l'élevage sur litière biomaîtrisée ainsi que pour toutes les infrastructures telles :
Chemin d'accès; entrée électrique; terrassement; source d'eau potable.

10 pi²/porc= \$425,00/porc

8 pi²/porc= \$377,00/porc

12 pi²/porc= \$485,00/porc

Si on compare une même unité de porcs dans le conventionnel, soit 800, les coûts seraient de l'ordre de \$350,00/porc. Bref, faire de l'environnement et appliquer des normes de bien-être des animaux amènent des coûts supérieurs. Au départ, le fait qu'un bâtiment ait 25% de plus de superficie de plancher pour une même quantité d'animaux s'explique de lui-même.

L'avantage net se situe au niveau du produit fini : le compost. Je commercialise ce compost ` \$10,00 le mètre cube, ce qui permet un équilibre zéro au niveau de l'achat de la matière première : la litière (brin de scie/copeau de bois).

Maintenant, comparons les coûts de disposition du lisier pour le même nombre de porcs : 800

250 porcs-espace-----1600Kg P2O5

800 porcs-espace-----5120Kg P2O5

si richesse du sol = 200Kg P2O5/Ha à l'équilibre en 2010, il faudra pour un rendement de 7 à 9 T/Ha de maïs

mettre au maximum 100Kg P2O5/Ha donc

5120/100= 51.2Ha-----superficie nécessaire à l'épandage.

Coût des terres \$10,000.00/Ha X 51.2=\$512,000

Coût/porc=\$640.

N.B. ce coût serait toutefois réparti sur plusieurs années.



MADAME LISE SARAZIN
PRODUCTRICE DE PORC SUR LITIÈRE BIO-MAÎTRISÉE



En conclusion, même si la technologie a acquise ses lettres de noblesse au plan environnemental et qu'elle conjugue des normes de bien-être des animaux, il reste que, sur le plan économique, le producteur se trouve en déficit financier important ce qui lui pose un problème majeur. Le défi à relever est de concilier les coûts de cette technologie avec une rémunération équivalente par porc vendu et ceci, dans un contexte de mondialisation où la légalité et les normes posent des difficultés hors du contrôle des producteurs.

Pour ma part, après 10 ans de travail acharné, un investissement financier très important où j'ai assumé quasi seule tous les risques inhérents au développement de cette technologie, je me retrouve au même point que tous les autres producteurs de porcs du Québec.

Et voici ma deuxième partie où je m'explique.

J'ai une image qui vaut 1000 mots : si les 2/3 du temps vous opérez à perte sans salaire, comment peut-il être possible à l'autre tiers du temps de ramener l'équilibre à zéro? La réponse est non et de plus, cette situation perdure depuis 4 ans. Celle-ci explique très bien la popularité de l'intégration du porc au Québec et sa montée fulgurante. Le système de vente des porcs tel que dirigé par la FPPQ désavantage ma technologie et tue même les petits producteurs indépendants sur gestion standard liquide parce que plus personne n'arrive financièrement sauf les intégrateurs industriels de l'abattage.

Ce que le système de vente des porcs ne leur accorde pas du côté de la production, ils le reçoivent automatiquement du côté abattage. Ces derniers reçoivent un juste prix comparativement à moi et de plus, ils ont le CASH pour s'accaparer les terres disponibles pour épandage et pour nos fermes tout court! C'est encore plus vrai avec l'arrivée du moratoire provincial.

Car leur stratégie d'expansion passera par l'achat de fermes. Le système défendu par toute la classe politique est ainsi fait pour désavantager les petits producteurs et nos fermes.





La dernière chance

L'arrivée d'un moratoire provincial suite à la pression des groupes de citoyens est la meilleure nouvelle que j'ai reçu ces dernières années. Le moratoire stoppe temporairement les intégrateurs industriels. Ils doivent changer de tactique car durant les dernières années, seulement eux bâtissaient des porcheries et venait grossir l'excédent de porc produit au Québec. Cette surproduction a une corrélation directe avec les baisses de prix exhaustives que nous connaissons.

Récemment, j'assistais à une audience de la RMAQ sur le système de vente des porcs au Québec. A ma grande surprise, un seul avocat représentait environ 85% de l'industrie de l'abattage au Québec. Ceci démontre à mon avis, un monopole qui joue en défaveur du prix du porc. En bref, j'ai entendu que ce pourcentage d'industriels désirent à tout prix conserver le statu quo et par le fait même, générer une masse monétaire neutre. Ces déclarations appauvrissantes pour les producteurs n'ont soulevé aucune réaction de nos représentants présents à cette audience.

Dans ce contexte, quel avenir attend vos citoyens producteurs? Dites-moi à quoi cela sert de livrer vos terres en pâture à des intégrateurs industriels? Pourquoi ne pas conserver jalousement ce potentiel de terre disponible pour votre futur développement en d'autres productions agricoles?

N'oubliez pas que lorsque la compétition s'installe sur le prix des terres agricoles entre producteurs agricoles, c'est encore le CASH qui gagne.

A St-Jean-de-Matha ce sont les producteurs de volaille qui s'accaparent les terres disponibles. En Beauce, les producteurs compétitionnent avec les intégrateurs industriels tel que dénoncé dans la Terre de Chez-Nous récemment. Dans cette région, les producteurs qui sont allés fortement vers l'intégration pleurent et crient au secours présentement. Le milieu des affaires dans le porc çà ne fait pas de cadeau!

Ici vous avez un promoteur originaire de Lanaudière ayant beaucoup d'expérience et qui a réussi à faire lever le moratoire provincial pour son projet. Comment serez-vous en mesure d'en refuser un autre qui vous garantira des jobs dans votre région. Le précédent est établi! Vous serez confronté à un dilemme politique : des jobs versus votre qualité de vie...



MADAME LISE SARAZIN
PRODUCTRICE DE PORC SUR LITIÈRE BIO-MAÎTRISÉE



Pourquoi pensez-vous que Viande du Breton a choisi le comté de Rivière-du-Loup pour réorganiser son entreprise? Les industriels abattoirs connaissent depuis un an l'arrivée prochaine du moratoire.

Même Murdochville a un gros projet de porc possiblement soutenu par des industriels du milieu qui parraine le projet et puisqu'il n'y a pas de sol, ce sera une usine de traitement car on a le cash ...

Pour ces raisons, je suis et demeure contre la levée du moratoire provincial. Cette opinion est partagée par une majorité des producteurs de ma région. Trop c'est trop! Pour moi et tous les producteurs indépendants y compris les intégrés pris dans ce système, le choc de l'arrivée du moratoire peut permettre de rééquilibrer les forces en présence dans ce méchant mic-mac porcine!

En l'absence de changement profond du système actuel, ma ferme est appelée à disparaître malgré tous mes efforts pour développer une technologie verte et opérationnelle. Considérant le coût d'implantation plus élevé de ma technologie, les intégrateurs industriels favorisent simplement la gestion liquide donc, la logique du profit...

Conclusion

Mes dernières recommandations seront pour les nouveaux producteurs qui tenteront l'aventure du porc dans votre région. Seul, vous serez seul avec vos difficultés financières et toutes les conséquences humaines sur votre famille. Peu importe le contrat et avec qui vous l'aurez, il sera basé sur le système de prix actuel pour avoir droit à la stabilisation; plus un supplément X pour la production de porcs plus gros.

Selon mes collègues intégrés, la base de prix restera la même et le respect intégral des contrats entre deux parties ne sera valable que pour vous producteurs! Plusieurs raisons et motifs seront évoqués pour justifier qu'en bout de ligne, annuellement, il vous manquera de revenus nets par rapport à vos estimations ou à ce que vous attendiez dans votre projet actuel.

N'oubliez pas que vous êtes à proximité de l'Ontario et, s'approvisionner en porc spécifique peut se faire partout au Québec. Quel sera donc votre rapport de force à vous les producteurs? C'est une question légale. Protégez-vous! Ainsi, producteurs et industriels trouveront la possibilité de conclure une bonne affaire!



Colloque sur les enjeux de l'élevage porcine en Abitibi-Témiscamingue
21 novembre 2002 au Complexe Hôtelier